

COMMUNIQUE DU MINISTRE DE LA DEFENSE ET DES ANCIENS COMBATTANTS

Le Ministre de la Défense et des Anciens Combattants informe l'opinion nationale et internationale que les FAMa, sous contrôle opérationnel de la Force Conjointe du G5-Sahel, lors d'une patrouille de sécurisation de la foire hebdomadaire de Boulkessy, ont été accrochées par des terroristes, le 19 mai 2018.

Les FAMa déplorent un mort. Douze terroristes ont été neutralisés, des motos et des vélos des terroristes ont été détruits.

Le ministre présente ses condoléances à la famille du disparu.

Il encourage les FAMa à poursuivre leurs missions de sécurisation et de protection des personnes et de leurs biens sur toute l'étendue du territoire national dans le strict respect des droits de l'Homme.

Bamako, le 21 mai 2018

Ministre de la Défense et des Anciens Combattants



Tièna COULIBALY

Commandeur de l'ordre national